

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

Championnat 2
Régional 0
Cycloport 1
Route 1

Dimanche 5 Juin



COULOMMES

Seine-et-Marne

Une organisation de :

La Commission Technique Régionale

La Commission Technique

de la Seine-Saint-Denis

Avec le concours de la Municipalité de

COULOMMES

Championnat Régional Cycloport Ile-de-France 2011

Comité d'Honneur

*Monsieur Vincent **EBLE***

*Monsieur Jean-Pierre **BONTOUX***

*Madame Valérie **POTTIEZ-HUSSON***

*Monsieur Daniel **GABOYARD***

*Monsieur Lionel **CASSES***

*Monsieur Ludovic **TREZIERES***

*Monsieur Gérard **LE DIOURIS***

*Monsieur Robert **TURGIS**,*

*Monsieur Joseph **ROUAULT***

*Monsieur Eric **ARBEY***

*Monsieur Albert **DELARBRE***

Président du Conseil Général de Seine-et-Marne,

*Vice Président du Conseil Général, chargé des Sports,
de la Jeunesse et de la Prévention Spécialisée,*

Conseillère Générale du canton de Crécy-la-Chapelle,

Maire de COULOMMES,

Président du Comité Régional UFOLEP Ile-de-France,

Délégué Régional UFOLEP Ile-de-France,

Président du Comité Départemental UFOLEP de Seine-Saint-Denis,

Délégué Départemental UFOLEP de Seine-Saint-Denis,

Responsable de la C.T.R. Cycloport UFOLEP Ile-de-France,

Représentant du Vélo Club de LIVRY-GARGAN,

Président du Stade de l'Est Pavillonnais,

& l'ensemble des membres de la CTD de la Seine-Saint-Denis.

Comité d'Organisation

*Monsieur Daniel **GABOYARD***

*Monsieur Gérard **LE DIOURIS***

*Monsieur Robert **TURGIS***

*Monsieur Joseph **ROUAULT***

*Monsieur Eric **ARBEY***

*Monsieur Albert **DELARBRE***

Maire de COULOMMES,

Président du Comité Départemental UFOLEP Seine-Saint-Denis,

Délégué Départemental UFOLEP de Seine-Saint-Denis,

Responsable de la C.T.R. Cycloport Ile-de-France,

Représentant du Vélo Club de LIVRY-GARGAN,

Président du Stade de l'Est Pavillonnais,

& l'ensemble des membres de la CTD de la Seine-Saint-Denis.

Responsable de l'organisation :

Joseph ROUAULT.

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Championnats Régionaux de Cycloport sur Route se dérouleront le dimanche 5 juin 2011 à COULOMMES (Seine-et-Marne) empruntant un itinéraire de 9 km tracé sur le territoire des communes de : COULOMMES – BOULEURS BOUTIGNY - MAGNY-SAINT-LOUP.

Les départs seront donnés Place de la Mairie à COULOMMES; les arrivées jugées sur la D125 à l'entrée de COULOMMES.

Ils sont ouverts aux **cycloportifs UFOLEP licenciés(es) en ILE DE FRANCE**, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cycloport, sous réserve que licence et carte « cycloport » **soient homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.**

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Régionale d'Ile de France des activités cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport.

SURCLASSEMENTS

- **Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans est interdit.**
- **Les jeunes masculins de 14 ans** ayant la double ou triple appartenance (UFOLEP et (ou) FFC et (ou) FSGT) participent au Régional réservé aux jeunes 15/16ans.
- Les jeunes masculins, **strictement licenciés UFOLEP**, mais surclassés, participent au Régional réservé aux jeunes 15/16 ans.

Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». **La copie de ce certificat médical sera jointe au bulletin d'engagement.**

- **Les jeunes masculins âgés de 16 ans**, ayant la double ou triple appartenance (UFOLEP et (ou) FFC et (ou) FSGT) participent au Régional réservé aux adultes de 17/19ans.
Les jeunes masculins de 16 ans, **strictement UFOLEP**, mais surclassés, participent au Régional réservé aux adultes masculins 17/19 ans.
- **Les jeunes féminines âgées de 16 ans**, ayant la double ou triple appartenance (UFOLEP et (ou) FFC et (ou) FSGT) participent au Régional réservé aux adultes féminines de 17/29 ans.
Les jeunes féminines de 16 ans, **strictement UFOLEP**, mais surclassées, participent au Régional réservé aux adultes féminines 17/29 ans.

Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement exceptionnel délivré par le médecin fédéral agréé, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste avec les adultes ». **La copie de ce certificat médical de SURCLASSEMENT EXCEPTIONNEL sera jointe au bulletin d'engagement.**

Cas particuliers doublement ou triplement licenciés UFOLEP/FFC et (ou) FSGT

- Un **adulte masculin de 19 ans** à l'UFOLEP participera aux championnats UFOLEP dans la catégorie « adultes masculins » 20/29 ans.

Référence : règlement national cycloport – A- 4/ La double licence § cas particulier

ACCES AU PODIUM

Pour accéder au podium du Championnat Régional Ile de France, un cycloportif ou une cycloportive devra avoir participé à 6 épreuves du calendrier régional d'Ile de France, dont le Championnat Départemental. Toutes les catégories sont concernées par cette mesure, y compris pour les catégories des jeunes 13/14 ans et 15/16 ans.

RECOMPENSES

La tenue de cycliste (maillot, cuissard) aux couleurs du club **est obligatoire**. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

RECLAMATIONS

Conformément au Règlement National, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable du club ou de l'association.

Les réclamations écrites seront reçues par un responsable de la Commission Technique Régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution **de 30 €** (libellé à UFOLEP Ile de France – Comité Régional) auprès de :

Joseph ROUAULT
2, route de Rigny
77131 PEZARCHES

DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

MATIN

<i>Catégorie d'âges</i>	<i>Heure Départ</i>	<i>Distance au tour</i>	<i>Nombre de tours</i>	<i>Distance parcourue</i>
Adultes 40/49 ans	9 h 00	9 km	10	90 km
Adultes 50 ans et plus	9 h 05	9 km	8	72 km
Adultes 17/19 ans	9 h 07	9 km	9	81 km

Cérémonie Protocolaire des épreuves du matin

Lieu : Mairie de COULOMMES,
en présence des Membres des Comités d'Honneur et d'Organisation.

APRES-MIDI

<i>Catégorie d'âges</i>	<i>Heure Départ</i>	<i>Distance au tour</i>	<i>Nombre de tours</i>	<i>Distance parcourue</i>
CRITERIUM GS	12 h 00	9 km	6	54 km
Jeunes Masculins 15/16 ans	12 h 05	9 km	5	45 km
Jeunes Féminines 15/16 ans	12 h 06	9 km	4	36 km
Jeunes Masculins 13/14 ans	12 h 10	9 km	3	27 km
Jeunes Féminines 13/14 ans	12 h 10	9 km	3	27 km
Adultes 30/39 ans	14 h 00	9 km	10	90 km
Adultes 20/29 ans	14 h 05	9 km	10	90 km
Féminines	14 h 10	9 km	5	54 km

Cérémonie Protocolaire des épreuves d'après-midi

Lieu : Mairie de COULOMMES
présidée par Monsieur Vincent EBLE, Président du Conseil Général de Seine-et-Marne et par Monsieur Lionel CASSES, Président du Comité Régional UFOLEP Ile de France, en présence des membres des Comités d'Honneur et d'Organisation.

ENGAGEMENTS

Les engagements se feront selon les consignes données par la Commission Régionale Cyclospor Ile de France.

Le coût de l'engagement est fixé pour les Adultes à : - 6 €
- 8 € sur place
pour les Jeunes à : - 3 €
- 4 € sur place

Le bulletin d'inscription doit être transmis par **courrier postal uniquement** accompagné d'un chèque bancaire établi à l'ordre de la CTR Ile de France UFOLEP et pour les jeunes surclassés, de la copie du certificat médical de surclassement simple ou exceptionnel à :

Pierre LEBIGRE
42 Rue de Chantereine
95620 PARMAIN
① 06 74 34 52 54

pour le 3 juin 2011, délai de rigueur, (pas d'engagement par internet ou par téléphone).

CATEGORIES D'AGES

Catégories Jeunes

Jeunes M/F - 13/14 ans
Jeunes M/F - 15/16 ans

nés(es) entre le 01/01/1996 et le 31/12/1997
nés(es) entre le 01/01/1994 et le 31/12/1995

Catégories Adultes Masculins

Adultes 17/19 ans
Adultes 20/29 ans
Adultes 30/39 ans
Adultes 40/49 ans
Adultes 50 ans et plus

nés entre le 01/01/1991 et le 31/12/1993
nés entre le 01/01/1981 et le 31/12/1990
nés entre le 01/01/1971 et le 31/12/1980
nés entre le 01/01/1961 et le 31/12/1970
nés avant le 31/12/1960

Catégories Féminines

Adultes Féminines 17/29 ans
Adultes Féminines 30/39 ans
Adultes Féminines 40 ans et plus

nées entre le 01/01/1981 et le 31/12/1993
nées entre le 01/01/1971 et le 31/12/1980
nées avant le 31/12/1970

CRITERIUM REGIONAL

UNIQUEMENT réservé aux coureurs de **catégorie GRAND SPORTIF**, nés en 1951 et avant. Cette épreuve **n'est pas retenue** comme étant épreuve qualificative pour le Championnat National UFOLEP.

ACCUEIL des COMPETITEURS

Après avoir stationné leur véhicule dans les zones réservées à cet effet, les compétiteurs pourront percevoir leur dossard.

REMISE des DOSSARDS

La remise des dossards se fera à la Mairie de COULOMMES, **seuls les coureurs sont habilités à les retirer.**

Tous les engagés devront présenter :

- la licence 2010/2011 homologuée au moins **8 jours avant la première épreuve qualificative départementale et pourvue d'une photographie** ;
- la carte « Cycloport » de l'année en cours ;
- le certificat médical de surclassement simple ou exceptionnel (catégories Jeunes).

Ces documents seront remis aux préposés à la remise des dossards. A l'issue de l'épreuve, en échange du dossard, la licence, la carte et le certificat médical (s'il y a lieu) seront restitués.

Feuille de route : chaque participant devra signer la feuille des engagements.

ITINERAIRE - PARCOURS

ITINERAIRE

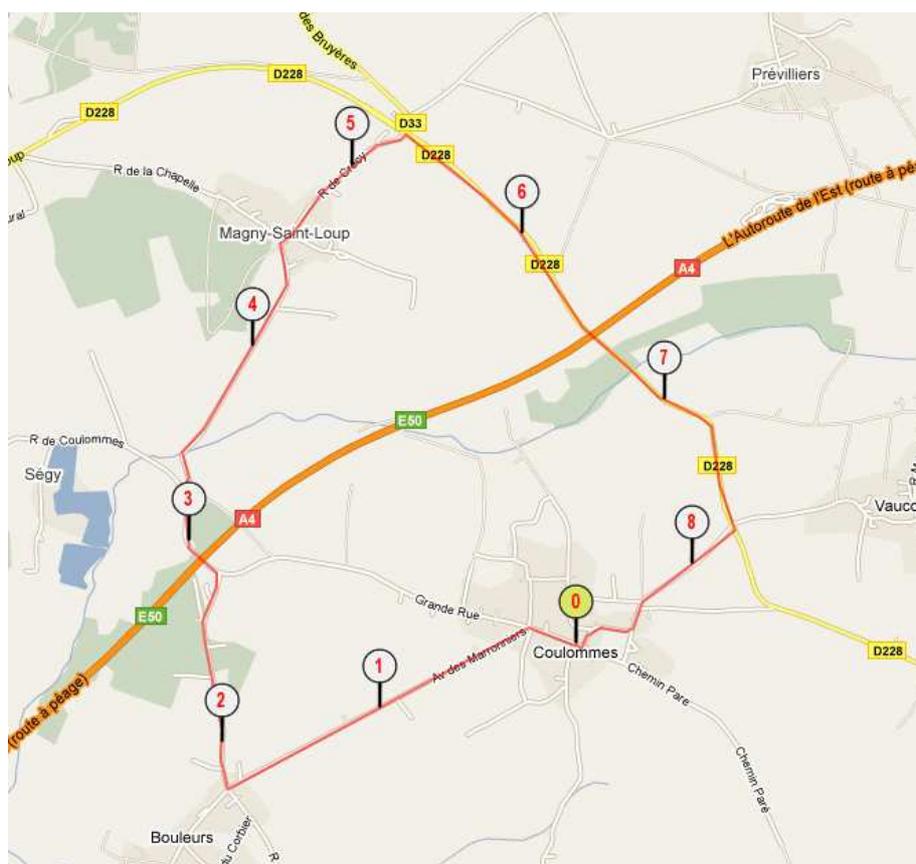
D125 en direction de BOULEURS, D33, D87, D33 jusqu'à la D228, D125 retour à COULOMMES.

PARCOURS

P
A
R
C
O
U
R
S

+

K
I
L
O
M
È
T
R
E
S



D
E
N
I
V
E
L
E



PROCLAMATION DES RÉSULTATS - PROTOCOLE

Protocole placé sous la Responsabilité de : Joseph ROUAULT

Les résultats seront proclamés à la **Mairie de COULOMMES**, les récompenses seront remises par les élus présents à partir de 17 h 00, en présence des membres du **Comité d'HONNEUR & du Comité d'ORGANISATION**.

RECOMPENSES

La tenue de cycliste (maillot, cuissard) aux couleurs du club **est obligatoire**. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Dans chaque catégorie :

- Au premier : 1 Maillot, 1 Médaille d'or, 1 Bouquet.
- Au deuxième : 1 Médaille d'argent.
- Au troisième : 1 Médaille de bronze.

Critérium Grand Sportif :

- Au premier : 1 Echarpe, 1 Médaille d'or, 1 Bouquet.
- Au deuxième : 1 Médaille d'argent.
- Au troisième : 1 Médaille de bronze.

Classement Inter Comité

- Commission Cycloport classée Première : 1 Coupe.

VIN D'HONNEUR

A l'issue de la cérémonie protocolaire un vin d'honneur, offert par la Commission Technique Départementale de la Seine-Saint-Denis, clôturera ce Championnat Régional CYCLOSPORT 2011

